

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence Archéologie et histoire de l'art

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Archéologie et histoire de l'art* a pour finalité de délivrer une formation de haut niveau dans six spécialités : *Préhistoire*, *Archéologie de la Méditerranée* (protohistoire et monde classique), *MoMarch*, *Maritime and Coastal Archeology* (master d'Excellence AMIDEX), *Arts et Archéologie du Moyen-Age, des mondes musulman et byzantin*, *Métiers du Patrimoine*, *Art moderne et contemporain*. Son ancrage est inter et pluridisciplinaire entre *Histoire*, *Anthropologie*, *Arts plastiques* et *Environnement*.

La formation est portée par l'UFR ALLSH et les cours sont donnés sur le site de la MMSH et sur le Campus Schuman.

Analyse

Objectifs
Le master <i>Archéologie et histoire de l'art</i> avec ses six spécialités a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir méthodologie et techniques nécessaires à la pratique de leur futur métier, et les outils conceptuels et scientifiques pour de futurs travaux de recherche. Ce master permet à ceux qui le souhaitent de se diriger soit vers des métiers propres à l'archéologie ou à l'histoire de l'art ou vers le monde du travail en général, soit vers une poursuite d'études vers des formations diplômantes (l'Institut national du patrimoine - INP), masters professionnels, etc. ou vers un doctorat. La composition actuelle de ce master semble cependant trop éclatée, ce qui a amené les enseignants-chercheurs à prévoir un dédoublement thématique du master <i>Archéologie et Histoire de l'Art</i>, dans le prochain contrat, pour former un master <i>Archéologie</i> et un master <i>Histoire de l'Art</i>. Cette refonte de la formation, qui semble beaucoup plus cohérente, doit permettre non seulement de renforcer la préprofessionnalisation et l'identité scientifique de chacun des masters et des parcours au sein des <i>Sciences humaines et sociales</i>, et d'avoir de véritables diplômes professionnels en ciblant mieux les compétences et les prérequis.
Organisation
S'il existe bien un tronc commun lié essentiellement aux principes et méthodes de la rédaction du mémoire, et aux unités d'enseignement de langue et d'informatique dans les spécialités <i>Préhistoire</i>, <i>Archéologie de la Méditerranée</i>, <i>Arts et Archéologie du Moyen-Age, des mondes musulman et byzantin</i>, <i>Art moderne et contemporain</i>, les deux autres spécialités : <i>MoMarch</i>, <i>Maritime and Coastal Archeology</i> et <i>Métiers du Patrimoine</i>, s'en différencient par des unités d'enseignement essentiellement disciplinaires, donnant ainsi un caractère éclaté au master <i>Archéologie et Histoire de l'Art</i>, d'autant plus que la plupart des unités d'enseignement, notamment en première année semblent déjà très ciblées vers les spécialités.

Positionnement dans l'environnement

Les spécialités *Préhistoire*, *Archéologie de la Méditerranée*, *Arts et Archéologie du Moyen-Age*, *des mondes musulman et byzantin*, *Art moderne et contemporain* sont adossées à quatre Unités mixtes de recherche (UMR) (LAMPEA, CCJ, LA3M, TELEMME) et à une unité de service et de recherche USR (IRAA). Elles ne se limitent cependant pas à ces laboratoires car elles collaborent non seulement avec d'autres UMR de l'AMU (ADES, CEREGE, IMBE et IDEMEC) avec aussi une grande quantité d'organismes régionaux (DRAC, SRA, Musées, etc.), nationaux (INHA, INRAP, École française de Rome et d'Athènes, musées, etc.) et internationaux (INP de Tunisie, INSAP du Maroc, IFAO du Caire, etc.).

La spécialité *MoMarch*, *Maritime and Coastal Archeology* est adossée aux UMR LAMPEA, CCJ et LA3M et a, elle aussi, de nombreux partenaires déjà mentionnés ci-dessus. La spécialité *Métiers du Patrimoine* s'adosses aux UMR CCJ, LA3M et TELEMME et dispose de partenariats avec les services culturels, archéologiques de la région PACA.

Toutes ces spécialités sont également adossées à l'école doctorale ED 355 (*Espaces, cultures et sociétés*).

Cette formation est la seule, avec Paris 1 et Toulouse, à offrir une formation en *Archéologie et histoire de l'art* avec les quatre grandes périodes chronologiques et l'ensemble des disciplines qui leur sont associées.

Ce master pluridisciplinaire se situe dans le champ *Arts, lettres, langues, sciences humaines - ALLSH*, semble bien intégré dans l'environnement culturel et professionnel de la région PACA et possède un fort réseau de collaborations et d'accords avec de nombreuses équipes de recherches, des institutions publiques nationales, européennes et internationales. Il peut compter sur de nombreux accords pédagogiques et scientifiques nationaux et internationaux. Le futur contrat envisage une meilleure articulation des collaborations avec les différents acteurs des formations, une véritable politique du master avec ses écoles de formation pratique (chantiers-écoles régionaux en archéologie) et une meilleure intégration des équipes pédagogiques qui relèvent actuellement d'acteurs institutionnels différents.

Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique est bien structurée ; elle est composée de 23 enseignants-chercheurs, plus un directeur de département, un directeur d'études et un responsable du master, sans oublier les 5 responsables des 6 spécialités, *MoMarch* et *Archéologie de la Méditerranée* ayant le même responsable. S'y ajoutent un professeur agrégé détaché - PRAG et près d'une vingtaine d'intervenants extérieurs (architectes du patrimoine, ingénieurs de la DRAC, du CNRS, etc.). L'intervention de ces nombreux partenaires scientifiques et techniques donne une assise très forte à la formation.

Les enseignants-chercheurs s'investissent fortement dans les enseignements des spécialités. L'équipe pédagogique se réunit 3 fois par an, pour faire le point sur les enseignements proposés et régler les problèmes pratiques liés aux unités d'enseignement et aux spécialités.

Le point faible semble être d'une part le manque d'un professeur en *Histoire de l'art moderne* (notamment dans la perspective des doctorats) et l'absence de délégués étudiants.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs paraissent relativement faibles, d'autant plus qu'ils sont en régression depuis 2012 : de 2012-2013 à 2015-2016 en première année, l'effectif passe de 87 à 67 étudiants (dont 53 sont admis en seconde année) et en seconde année de 61 à 52 étudiants (dont 41 obtenant leur diplôme). Cette diminution des effectifs est due aux conditions économiques difficiles et au fait que les étudiants ne souhaitent plus forcément poursuivre des études, notamment en doctorat, ce qui pousse certains d'entre eux à se diriger plutôt vers les spécialités professionnalisantes. Le nombre d'étudiants étrangers, surtout pour des spécialités très pointues, reste relativement faible (on passe de 14 à 18 étudiants) et semble montrer un faible rayonnement à l'international, alors qu'au plan national l'attractivité semble plus forte : en effet, le master garde un nombre d'étudiants appréciable grâce à l'arrivée d'étudiants en provenance soit d'autres universités, soit d'autres filières.

On aurait souhaité connaître le nombre d'étudiants par spécialités, lesquelles semblent avoir de faibles effectifs. Il n'y a de statistiques ni sur l'insertion professionnelle ni sur la poursuite d'études, si ce n'est une tendance à la diminution des inscriptions en thèse.

Place de la recherche

Toutes les spécialités sont bien insérées dans les laboratoires de l'AMU, ce qui permet un ancrage scientifique de très grande qualité, d'autant plus que les spécialités sont en prise directe avec l'activité des laboratoires d'accueil. Les étudiants peuvent ainsi bénéficier, pour leurs travaux de recherches, des plateformes techniques de ces divers laboratoires. Leurs personnels interviennent dans la formation et contribuent à l'encadrement scientifique et technique des étudiants. L'initiation à la recherche se fait par des séminaires, des rencontres avec le milieu professionnel spécialisé ; les étudiants sont invités aux nombreux colloques et journées d'étude organisés par les différents laboratoires. Ils peuvent acquérir la méthodologie de la recherche nécessaire, notamment pour la préparation de leurs mémoires.

Si la place de la recherche est bien présente tout au long des deux années de master, il faut cependant noter une trop grande orientation vers le doctorat, ce qui va dans un sens opposé aux souhaits de la grande majorité des étudiants.

Place de la professionnalisation
La place de la professionnalisation est importante dans les diverses spécialités. Elle passe par l'acquisition de compétences scientifiques, méthodologiques et techniques au sein de la formation, des séminaires, des stages et des mémoires qui sont réalisés dans les laboratoires avec une place importante accordée aux aspects pratiques de la formation (technologies nouvelles, imagerie, utilisation des outils informatiques, etc.), permettant de doter les étudiants de capacités très appréciées par le monde du travail. Si les objectifs des formations paraissent tout à fait pertinents, il serait, peut-être, souhaitable de réfléchir à l'avenir des professions pouvant accueillir les étudiants après ce master, notamment au niveau de la région PACA. Sur 30 étudiants pour lesquels les données existent (au 01/12/2015), 16 avaient trouvé un emploi et 14 étaient à la recherche d'un travail. Ici aussi, il faudrait des données chiffrées pour chaque spécialité. Il est cependant nécessaire de repenser la préprofessionnalisation, les métiers et les compétences professionnelles par une multiplication des partenariats avec les acteurs publics et privés et la réalisation de projets collectifs
Place des projets et des stages
Les stages en vue de l'acquisition de compétences sont réalisés en entreprise, en institution ou en laboratoire après convention et fiche confidentielle renseignée par le responsable du stage. Un seul enseignant-chercheur assure l'évaluation pour toutes les spécialités, ce qui est présenté comme une évaluation homogène. Ces stages existent dès la première année ; ils durent au minimum 2 semaines, sauf ceux des spécialités <i>Momarch</i> et <i>Métiers du Patrimoine</i>, qui sont réalisés directement en situation professionnelle (par ex : dans la spécialité <i>Métiers du Patrimoine</i>, la durée est de 8 à 10 semaines en première année et de 10 à 12 semaines en seconde année). Le dossier ne précise pas si la recherche de stage est du ressort des étudiants. Il faudrait élargir l'offre de stages avec les diverses institutions partenaires régionales et mieux intégrer les acteurs professionnels dans la définition, le suivi et l'évaluation de ces stages.
Place de l'international
Les étudiants du master <i>Archéologie et histoire de l'art</i> ont un large éventail d'universités européennes dans le cadre d'ERASMUS : Allemagne (3), Espagne (4), Italie (8), Grèce (2), Chypre (1), Royaume-Uni (1), Portugal (1), Suisse (1). Dans certaines unités d'enseignement, les cours sont faits en allemand, en anglais ou en italien, aidées en cela par la présence de plusieurs enseignants-chercheurs étrangers. Si le nombre d'étudiants étrangers peut paraître important en pourcentage, ce n'est cependant pas le cas en chiffres absolus. L'organisation de colloques et de conférences avec des enseignants étrangers, les liens étroits avec l'Écoles françaises de Rome et d'Athènes et l'Institut français du Caire sont également de bonnes ouvertures vers l'international. Il serait nécessaire, comme le soulignent les enseignants-chercheurs, de prévoir des stages à l'étranger et l'accueil d'enseignants-chercheurs étrangers.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
Tout étudiant titulaire d'une licence en <i>Archéologie et histoire de l'art</i> est admis de droit en première année. Dans le cas contraire, l'étudiant doit soumettre un dossier à une commission pédagogique qui valide ou non l'entrée en master. Il existe une possibilité de validation des acquis et de l'expérience - VAE. Pour les spécialités <i>MoMarch</i> et <i>Métiers du Patrimoine</i>, la sélection se fait sur dossier avec un numérus clausus : 8 pour <i>MoMarch</i>, 20 pour <i>Métiers du Patrimoine</i>. Les enseignants-chercheurs soulignent qu'il faut renforcer la visibilité du master <i>Archéologie et histoire de l'art</i> notamment à destination des personnes intéressées par la formation continue. Il n'y a pas de passerelles possibles entre les spécialités (celles-ci ne semblant pas se prêter à un changement d'orientation) ni de dispositifs d'aide à la réussite.
Modalités d'enseignement et place du numérique
Il y a fort peu de renseignements sur les modalités d'enseignement, ce qui empêche toute évaluation. Quant à la place du numérique, on peut seulement noter un tronc commun d'informatique et de statistique en seconde année du master pour les spécialités <i>Préhistoire</i>, <i>Archéologie de la Méditerranée</i>, <i>Arts et Archéologie du Moyen-Age, des mondes musulman et byzantin</i>, l'étude des Systèmes d'information géographique (SIG) pour <i>Momarch</i> et simplement des cours d'informatiques dans les deux autres spécialités. Cependant, il semble que la place du numérique n'est pas encore celle qu'elle devrait avoir dans certaines spécialités, notamment en archéologie. Il y a, ponctuellement, mise en place de VAE.

Évaluation des étudiants
Les modalités d'évaluation diffèrent selon les spécialités, sans plus de précision dans le dossier. De façon générale, l'évaluation est organisée par un responsable de spécialité. Les jurys de master se réunissent à la fin du semestre et examinent les notes d'oraux, de rapports de stage, de remise de dossiers. Les soutenances de mémoire de recherche ou de stage se font devant un jury. Les enseignants-chercheurs, les professionnels et les membres des équipes de recherche s'impliquent fortement dans ces évaluations. L'importance du mémoire est bien prise en compte dans la répartition des ECTS. On note une réelle volonté d'accroître la place des contrôles continus dans la formation, notamment sous forme de dossiers.
Suivi de l'acquisition de compétences
Aucun renseignement n'est fourni.
Suivi des diplômés
Aucun renseignement n'est fourni, si ce n'est l'existence à l'AMU d'un observatoire de la vie étudiante.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
Il ne semble pas y avoir de processus d'autoévaluation. Le conseil de perfectionnement n'a été approuvé que le 29 février 2016 et devait être mis en place au 2e semestre de cette même année.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une équipe nombreuse, compétente et de bon niveau, associant enseignants-chercheurs, professionnels de l'archéologie et de l'histoire de l'art, ainsi que spécialistes des institutions publiques nationales, européennes et internationales.
- Une offre de qualité, avec des spécialités originales.
- Des partenariats nombreux, tant au niveau national qu'international.

Points faibles :

- Une mauvaise structure.
- Un faible effectif d'étudiants pour un tel master.
- Une formation qui semble, par certains aspects, être restée trop classique et qui, de ce fait, est devenue un peu moins attractive, nécessitant un renouvellement des contenus et des méthodes.
- Des nouvelles technologies qui n'apparaissent que de manière très marginale alors qu'elles sont essentielles en archéologie et en histoire de l'art.
- Divers points importants non renseignés, d'où beaucoup d'interrogations.

Avis global et recommandations :

Il faudrait revoir la structure de ce master, le dédoubler (comme le prévoit le dossier de cette formation) et regrouper les spécialités. Il serait nécessaire pour bien équilibrer l'enseignement en *Histoire de l'Art* de créer un poste de professeur des universités – PR en *Histoire de l'Art moderne*.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB

HCERES

Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

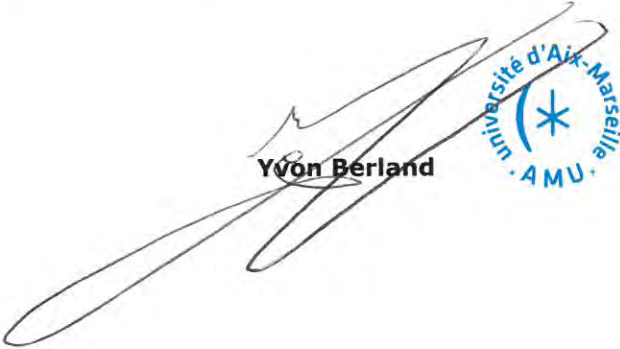
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Comme demandé dans ledit mail, nous vous faisons part de nos observations dans le document joint.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland



Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Master

**N° du rapport HCERES :
419584**

**Intitulé de la formation :
Archéologie, histoire de l'art**

Avril 2017

Observations émises en réponse au rapport du HCERES (vague C)

Rubrique	Réponse
----------	---------

Présentation de la formation

Présentation de la formation	La remarque de l'HCERES sur le léger « éclatement de la formation » est justifiée mais elle est liée à une organisation nationale liant des deux disciplines au sein du Master, qui ne correspondait plus à l'évolution de ces deux domaines. L'Etat en a pris acte en créant deux Masters différents : Histoire de l'Art d'une part, Archéologie, Sciences pour l'Archéologie d'autre part. Dans cette perspective les réponses ci-dessous distinguent les deux domaines.
-------------------------------------	---

Analyse

Objectifs	Les rapporteurs accueillent favorablement la future création des deux disciplines distinctes qui renforcera la lisibilité des objectifs pédagogiques et l'adéquation de la formation aux demandes du marché du travail. <u>Archéologie</u> : Dans la configuration actuelle du master Archéologie, le lien intime entre formation théorique et pratique est fondamental pour toutes les spécialités (parcours-types), notamment pour le master MoMarch – <i>Maritime and Coastal Archaeology</i>. L'encadrement des étudiants par les personnels des laboratoires de rattachement des enseignants-chercheurs participe, ainsi que l'intégration des masters dans les programmes de recherche de ces derniers, activement à la formation. <u>Histoire de l'art</u> : Au vu des outils méthodologiques mis en œuvre et des connaissances dispensées, et en prenant en compte les perspectives professionnelles, il a paru nécessaire de fondre les deux spécialités en proposant un parcours global du XVI^e au XXI^e siècle. L'excessive spécialisation par périodes, contestable au point de vue épistémologique, a été ainsi évitée.
------------------	--

Organisation	<u>Archéologie</u> : La spécificité du MoMarch, qui se fonde nécessairement sur un enseignement de méthodes et de savoir-faire propres à l'archéologie subaquatique, répond à un choix pleinement assumé, d'autant que cette spécialité, de statut dérogatoire dans son organisation, est réservée à un nombre restreint de candidats, dont le recrutement à l'échelle internationale oblige en outre à renforcer les enseignements destinés à une harmonisation des compétences acquises par tous. La spécialisation des étudiants dès le M1 répond aux besoins de l'archéologie opérationnelle qui demande à la fois une formation disciplinaire large et l'acquisition des compétences spécifiques des différents contextes chrono-culturels. Au tronc commun du M1 résumé par le rapport du HCERES, il faut ajouter une UE à thématique interdisciplinaire et diachronique, ainsi que le stage. Par ailleurs, les séminaires organisés par chaque spécialité sont ouverts à tous les étudiants de master. <u>Histoire de l'art</u> : Afin d'éviter un ciblage excessif de la 1^e année de Master sur les spécialités disciplinaires, une forte composante méthodologique commune a été maintenue, mais, surtout, l'ensemble des séminaires comporte généralement l'intervention de l'ensemble de l'équipe pédagogique. Chacun des enseignants est ainsi censé apporter un éclairage sur des thématiques communes choisies à l'issue de réunions se déroulant à la fin du 2^e semestre qui précède la mise en place du Master. L'offre d'enseignement gagne ainsi en diversité et en pluralité d'approches.
Positionnement dans l'environnement	<u>Archéologie</u> : Le rapport du HCERES valide le positionnement de la formation dans l'environnement et encourage le renforcement prévu par le futur contrat, c'est donc un encouragement positif. <u>Histoire de l'art</u> : Il paraît difficile d'encourager la fréquence des échanges avec des universités – allemandes, italiennes ou espagnoles - qui offrent une bien meilleure qualité d'accueil. A titre d'exemple, et dans le cadre du doctorat, les cotutelles sont un véritable « parcours du combattant » pour l'enseignant et pour l'étudiant, n'incitant nullement à multiplier les échanges.
Equipe pédagogique	<u>Archéologie</u> : L'absence d'une délégation d'étudiants s'explique par le caractère individuel et fortement personnalisé de la formation. L'encadrement personnel et celui des laboratoires d'accueil permet une communication directe de chaque étudiant avec le corps enseignant. <u>Histoire de l'art</u> : Le rapport relève à juste titre le manque d'un poste de professeur en art moderne, réclamé en priorité depuis des années par le département ! Son absence pénalise très fortement le Master d'Histoire de l'art en affectant la dynamique des activités de recherche, fortement liées, à ce niveau, à la construction de programmes pédagogiques équilibrés et cohérents. Les étudiants les plus motivés et qui envisagent éventuellement de poursuivre en thèse, partent systématiquement vers d'autres universités. Par ailleurs la mise en place des « quotas » dans la direction des thèses (6) décourage aussi fortement les meilleurs étudiants en Histoire de l'art contemporain à rester dans notre Master : le professeur ne peut en effet accepter qu'un nombre extrêmement limité de propositions (aucune actuellement, et ce pour les deux prochaines années) ni poursuivre la dynamique fructueuse des échanges internationaux par le biais des cotutelles. L'attractivité du Master en est très fortement affectée et la fuite des meilleurs étudiants assurée.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études	<u>Archéologie</u> : Afin de compléter le bilan et d'annoncer l'évolution des effectifs, pour l'année 2016-2017, les effectifs par spécialité sont : M1/M2-1 ; Préhistoire : 6/5 ; M1/M2-2 ; Protohistoire et mondes classiques : 13/6 ; M1/M2-3 ; MoMarch : 8/8 (<i>numérus clausus</i> !) ; M1/M2-4 : Archéologie et histoire de l'art, art et archéologie du Moyen Âge, des mondes byzantin et musulman : 13/8, soit 40/27. L'évaluation de l'attractivité de la formation à l'échelle internationale doit prendre en compte les candidatures reçues par la commission pédagogique (environ 30 pour 2016-2017). En fait, la très grande majorité des candidatures transmises par Campus France ne remplissent pas les conditions pour une inscription en master. <u>Histoire de l'art</u> : voir ci-dessus. M1/M2-5 Art moderne et contemporain : 17/13 ; M1/M2-6 Métiers du patrimoine 8/4, soit 25/17. Les effectifs en archéologie sont donc majoritaires. Une baisse du nombre d'inscrits, surtout en spécialité 6, est imputable au dysfonctionnement temporaire d'un nouveau dispositif de candidature en ligne E-candidat, et ne relève pas d'une baisse d'attractivité de la formation.
Place de la recherche	<u>Archéologie</u> : L'équipe pédagogique prend acte de la « trop grande orientation vers le doctorat » relevée par le HCERES. Cela ne correspond pas à une politique du département mais relève d'un problème d'affichage mais aussi d'une formation à penser au-delà des schémas et pratiques classiques. L'organisation du Master Archéologie, Sciences pour l'Archéologie prendra cet aspect fortement en compte. <u>Histoire de l'art</u> : La part des étudiants envisageant l'inscription en thèse reste fortement minoritaire dans le Master d'Histoire de l'art mais leur présence est d'une grande importance : grâce à eux une dynamique positive s'installe, faite de curiosité et de volonté d'élargissement du champ de la recherche, créant l'émulation. Néanmoins les séminaires de spécialité, s'ils doivent proposer les aspects les plus stimulants et novateurs de nos disciplines, visent principalement à faire connaître les institutions patrimoniales, muséales et culturelles locales, de manière à encourager une insertion rapide par le biais des stages et grâce aux occasions de contact offertes par les nombreuses rencontres. Une bonne part de ces séminaires se déroule en effet « in situ ».
Place de la professionnalisation	<u>Archéologie</u> : Le renforcement des partenariats, recommandé par le HCERES, est un des objectifs de la réorganisation de l'offre de formation. Quant au suivi des carrières, il est extrêmement difficile de récolter des informations qui dépendent de la volonté des étudiants de les communiquer à leur ancienne université. Ceci étant dit, les directeurs de mémoire continuent habituellement à suivre le devenir professionnel de leurs anciens étudiants de manière informelle. <u>Histoire de l'art</u> : Voir ci-dessus.
Place des projets et des stages	<u>Archéologie</u> : Voir la rubrique précédente. Le poids des stages a vocation d'être renforcé dans le cadre de la future réorganisation. L'initiative de la recherche d'offres de stage, assistée et relayée par les enseignants, incombe aux étudiants dont la prise de responsabilité personnelle constitue un enjeu essentiel de leur familiarisation avec le milieu professionnel. En revanche, le contenu et les attendus du stage doivent être mieux affichés par l'équipe pédagogique.

Place de l'international	<u>Archéologie</u> : La dimension internationale est très présente au sein des laboratoires et du corps enseignant. L'intégration des étudiants dans les dynamiques internationales se fait naturellement lorsque le sujet de recherche l'exige, mais l'importance de la préparation du mémoire de master, qui reste une priorité de la formation, ne permet pas de favoriser systématiquement la mobilité internationale des étudiants.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	A l'avenir l'accès à toutes les spécialités du master sera soumis à un examen de dossier, y compris pour les titulaires d'une licence disciplinaire de l'université d'Aix-Marseille, tant pour le M1 que pour le M2. Au dispositif d'aide à la réussite correspond, dans la pratique, l'encadrement individuel et personnalisé de chaque candidat dans le cadre de la direction du mémoire par les EC de la formation. <u>Histoire de l'art</u> : Il serait souhaitable que des passerelles puissent être établies entre les parcours de Licence hors Histoire de l'art et le Master d'Histoire de l'art. Les étudiants en Histoire ou en Langues qui assistent à nos cours de L3, sont parfois désireux d'effectuer un Master d'Histoire de l'art.
Modalités d'enseignement et place du numérique	<u>Archéologie</u> : La place du numérique n'est pas confinée au module d'informatique et de statistique, elle est renforcée par l'encadrement individuel des travaux de recherche. Ceci étant dit, le développement des enseignements fondamentaux en M1 et M2 est un des objectifs de la réorganisation de la formation. <u>Histoire de l'art</u> : La création d'un module Humanités numériques (qui prendrait la place de celui d'Informatique) serait fortement souhaitable. Il serait nécessaire de pouvoir bénéficier de personnel enseignant spécifique.
Evaluation des étudiants	Pas d'observation. Outre la notation, le conseil personnalisé tient une place centrale dans l'évaluation individuelle.
Suivi de l'acquisition de compétences	<u>Archéologie</u> : Ce suivi existe sous une forme personnalisée, y participent non seulement les enseignants-chercheurs mais aussi les responsables de stage et les personnels encadrant l'acquisition des compétences méthodologiques au sein des laboratoires. La tenue de séminaires de bilan en M1 et en M2 au sein des spécialités (e. g. spécialité 4) favorise le dialogue entre les candidats et les enseignants-chercheurs, et leur entraide. <u>Histoire de l'art</u> : Tous les séminaires – méthodologiques et de spécialité – du master d'Histoire de l'art sont soumis à une évaluation qui permet à l'équipe pédagogique de vérifier l'acquisition des compétences requises.
Suivi des diplômés	<u>Archéologie</u> : Voir ci-dessus. Dans la mesure du possible, les enseignants-chercheurs et les laboratoires soutiennent activement la recherche d'emploi et/ou l'établissement comme archéologue indépendant des étudiants diplômés en fonction des compétences acquises.
Conseil de perfectionnement et procédures d'auto-évaluation	<u>Archéologie</u> : Le dispositif d'auto-évaluation a été mis en place au début de l'année 2017. Plusieurs modules de M1 et de M2 ont été configurés pour une enquête par leurs responsables, les premiers résultats sont attendus pour le courant du mois d'avril 2017.

Conclusion de l'évaluation

Points forts	D'accord.
Points faibles	<u>Archéologie</u> : Voir ci-dessus. La réforme du master actuellement en cours tient d'ores et déjà compte des critiques formulées. <u>Histoire de l'art</u> : La structure du Master d'Histoire de l'art est fortement conditionnée par la place prépondérante assignée au mémoire de master 1 (18 crédits) et de master 2 (30 crédits). Les Langues, l'Informatique et le Stage (27 crédits). Séminaires méthodologiques et de spécialités se partagent le reste des unités d'enseignement. Il serait souhaitable que le mémoire de master 2 ait une place plus réduite (24 crédits) de manière à permettre le maintien d'un module méthodologique au deuxième semestre.
Avis global et recommandations	<u>Archéologie et Histoire de l'art</u> : La réforme du master actuellement en cours s'accorde parfaitement à l'avis exprimé. Le département soutient pleinement la demande d'un poste de professeur en histoire de l'art moderne, absent depuis de trop nombreuses années.